



Réunion du Conseil d'administration

Le 17 mars 2010 à 19 heures dans la salle de la maison des jeunes et de la culture, Place de la Victoire à DRAGUIGNAN, sur la convocation qui leur a été faite par le président les membres du conseil d'administration se sont réunis.

Sont présents :

- Stéphane ISEPPI , Président
- Francesco LIO , Vice Président (Président de l' ADECRA)
- Geneviève REYNIER, Vice Présidente (Présidente de l'ARCOR)
- Robert BOUCHARD, Secrétaire Général
- Brigitte SCHAMING , Présidente de l' UDACS Saint Tropez
- Jean Yves GROLLEAU Président de l' AFCC de Fréjus
- Stéphane BARRET , Membre du CA de l'AMAC le Muy
- Monique MOTARD, Présidente de l'UCSA Saint Aygulf
- Pierrette BALBO, Présidente de l'UCAL le Luc
- Corine MIREUR-GREVOZ présidente de l'UAD les Adrets
- Jean Pierre ANDRE Membre du bureau du CA du CACD Draguignan
- Jean François ROGER Président de Technimédia membre du CA
- Albert BESNEVILLE , Président de société membre du CA
- Chantal RASSER Présidente de l' AMAC le MUY

Sont absents excusés :

- La CCIV Monsieur Michel GILLY
- La CMAV Monsieur Roland LEJOLLIF
- Monsieur Nobert FARACO Président des Ets Leclerc le LUC en PROV .
- L'UPA Messieurs REPON et PELATTI
- Monsieur ALESSI Président association du CANNET des MAURES

Sont invités et présents :

- Robert DELSOL élu de la CMAV
- Monsieur Stéphane BENHAMOU Président des Ets Super U les ARCS
- Monsieur Patrick BODET Président Intermarché ROQUEBRUNE s/Arg.
- Monsieur BRUNAUD Président de la CAPPLA association des ARCS
- Madame PERRIN Vice Présidente de la CAPPLA association des ARCS
- Madame PICCADACI membres du Bureau de l'AMAC le MUY
- Monsieur METZINGER Président association ROQUEBRUNE centre
- Monsieur Jean Luc BARET membre de la CAPPLA association des ARC

Sont invités non excusés :

- L'association de PUGET sur ARGENS ;

Est jointe au PV la feuille de présence. Aucun pouvoir n'a été reçu.

La séance est ouverte à 19h 15 et présidée par Monsieur Stéphane ISEPPI, assisté de Monsieur Robert BOUCHARD secrétaire.

Monsieur le Secrétaire général, remercie les participants de leur présence ainsi que Monsieur Jean Pierre ANDRE membre du bureau du collectif de DRAGUIGNAN centre, pour l'accueil et la mise en place de cette réunion. Ils remercie également les Présidents des enseignes nationales et les nouvelles associations de commerçants et artisans qui ont répondu à l'invitation du collectif, et regrette l'absence des représentants des chambres consulaires .

Il fait part à l'assemblée réunie, de la modification apportée à l'ordre du jour en retirant les deux propositions de résolutions qui ne sont pas statutaires qui concernent le changement du siège social du collectif et l'admission au conseil d'administration d'un nouveau membre .Le retrait de ces deux propositions sont acceptées par l'assemblée présente, et seront représentées à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale du collectif.

Après les remerciements et la présentation de l'ordre du jour il donne la parole à Monsieur Stéphane ISEPPI président du collectif.

Monsieur le Président présente une analyse économique de l'année écoulée, et rappelle que l'année 2010 sera sans aucun doute très difficile a passé dans un contexte économique qui va perdurer. Il souligne avec force qu' une économie qualifiée doit être une économie de qualité et que nous devons avoir conscience que les activités des professionnels de proximité concourent à l'animation des coeurs de ville. Les professionnels des centres urbains doivent impérativement se mobiliser pour présenter de nouvelles formes de gestion commerciale et notamment, de se doter des outils de communication nécessaires pour valoriser leur activité. Il demande à chaque Président d'association partenaire de créer ou d'améliorer leur site Internet afin d'établir les liens indispensables avec le collectif mais aussi, avec les partenaires régionaux et nationaux. Ces moyens de communications informatiques qui permettront de prendre connaissance individuellement de l'actualité économique.

Il remercie Monsieur et Madame BARRET pour leur fort investissement lors de la création du site du collectif et de l'aide apportée à Robert BOUCHARD pour la mise en page et le fonctionnement de celui-ci, et se félicite au nom des membres du bureau du collectif de la participation toujours grandissante et fidèle des associations, et du partenariat toujours affirmé des chambres consulaires du Var et cède la parole à Geneviève REYNIER Vice Présidente et secrétaire du collectif pour présenter le bilan financier de ce premier trimestre 2010.

Après présentation des dépenses et des recettes ce premier bilan de l'année présente un solde créditeur grâce notamment à l'aide financière que nous allouent par convention de partenariat les enseignes représentées par Messieurs Stéphane BENHAMOU , Norbert FARACO et Patrick BODET, respectivement propriétaires des Ets super U, Leclerc, et Intermarché.

La trésorière fait savoir que beaucoup de cotisations sont en attente d'encaissement et profite de la présence des présidents(es) pour faire un rappel afin de régulariser rapidement toute ou partie du montant des adhésions.

Elle demande de confirmer par vote la résolution de la dernière assemblée générale et d'accorder comme cela avait été souhaité une indemnité de vacation forfaitaire de 250 € (deux cents cinquante euros) au secrétaire général pour le travail permanent qu'il accomplit durant l'année pour mener à bien les objectifs du collectif.

Cette résolution et mise aux voix individuellement et acceptée à l'unanimité des présents.

La résolution est adoptée.

Robert BOUCHARD secrétaire Général reprend la parole et remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne.

Durant son intervention il revient rapidement sur l'analyse économique de ces derniers mois et pense que devant cette crise qui perdure, il faut considérer que nous allons vivre une période dans laquelle une remise en question par la réflexion sera un passage obligé et que l'innovation sera le maître mot d'une marche en avant.

Pour atteindre l'objectif réussite il faudra dynamiser et essayer de trouver les fils conducteurs ; De nouvelles alliances avec tous les acteurs de l'économie sectorielle devront être envisagées à très court terme .Pour cela un projet de mise en oeuvre d'un document d'orientation sera proposé aux propriétaires d'enseignes et plus particulièrement d'enseignes alimentaires qui génèrent l'implantation de pôles commerciaux qui dérèglent outrancièrement l'équilibre des règles de la concurrence.

Ce document de nature partenariale entre le commerce de proximité et les enseignes régionales et nationales , décliné charte d'orientation ou protocole d'accord , permettra une approche plus objective et à long terme un aménagement commercial harmonieux par une répartition équilibrée des différentes formes d'implantations.

La finalité de cet accord sera de se protéger mutuellement et sectoriellement contre toute nouvelle implantation qui mettrait en péril l'ensemble de l'économie locale par la réalisation de nouvelles surfaces de chalandises, et d'engager ensemble les recours nécessaires contre les décisions de commissions départementales et nationales qui ne considéreront pas les éléments économiques lors des autorisations d'implantation de nouveaux pôles.(voir *jurisprudence administrative de la cour d'état décembre 2009*)

Le secrétaire général remettra dans les prochains jours à quelques propriétaires d'enseignes un projet d'accord pour appréciation et proposera une réunion d'étude dans les meilleurs délais pour modifier et finaliser ce document à très court terme .

Il reçoit l'accord des chefs d'entreprise des enseignes présentes pour organiser une rencontre à court terme pour étudier ensemble la mise en place d'un document d'orientation qui rapprocherait les acteurs économiques locaux.

Il insiste sur le fait, que nous devons tous protéger notre avenir professionnel et que l'ensemble des acteurs économiques locaux doivent se mobiliser pour pouvoir pérenniser et développer leur propre entreprise, en espèrent que la raison l'emportera sur toutes autres considérations.

N'oubliez pas répète t-il, que les fisacs mis en oeuvre dans les villes et villages pour re dynamiser les commerces de proximité sont financés en partie par la taxe prélevée sur les grandes enseignes par le RSI et reverser ensuite sous forme de subvention à fond perdu aux collectivités locales qui adhèrent à ce type de projet.

Il revient sur les propos du Président Stéphane ISEPPI sur le besoin essentiel de communication qu'engendrent de nos jours les nouvelles formes de consommation pour répondre aux attentes de la clientèle.

La mise en place des outils d'informations et de communications en temps réel devient un passage obligé. Nous pouvons difficilement concevoir de rester dans un coin solitaire. L'échange, l'information , la commercialisation passe par la création d'un site Internet pour chaque association qui est, et doit être une relation permanente entre tous les acteurs partenaires locaux régionaux et nationaux .

Le secrétaire général se propose de rencontrer les dirigeants des Chambres Consulaires pour essayer d'obtenir la mise en place sur leurs propres sites d' une formation à la création et au développement d'un site Internet ; Il demande à chaque association d 'adhérer complètement à ce projet afin d'améliorer les moyens de communication entre les différents partenaires.

Une réponse sera apportée par le collectif après consultation des chambres consulaires et une réunion d'information devra être envisagée pour inviter toutes les associations à y participer.

Il informe que la Chambre des métiers met en place une aide à la commercialisation pour les entreprises en création ou en reprise ainsi que les entreprises installées depuis plus de deux ans qui répondront pour être éligible et pour en bénéficier à des critères définis sur une fiche critères

Cette fiche critères avec les contacts pour informations peut se consulter sur notre site dcapaca.org .

Il fait part aux présidents réunis de la préparation des journées du challenge de la réussite organisées comme les années précédentes par Mr Roland LEJOLLIF ,agent de développement économique de la CMAV, journées qui se tiendront sur plusieurs sites différents dans le var. Notre collectif dit-il s'engage à y participer et il demande à l'ensemble des association de participer elles aussi pleinement à ces journées qui sont très importantes et motivantes pour les jeunes apprentis qui y participent.

Des réunions de présentation de cette manifestation seront organisées à la demande des associations. Il demande à chaque responsable présent de jouer le jeu et de bien vouloir prendre contact avec :

Roland LEJOLLIF 04 94 19 83 90 www.cma-var.fr

Il revient également sur sa rencontre récente avec le Président du RSI de la côte d'azur et de la volonté commune de se rapprocher pour essayer de régler les nombreux problèmes rencontrés par les commerçants et artisans de nos associations .

Pour cela après rendez vous pris avec le Président du RSI nous signerons une convention de partenariat afin d'obtenir un agrément qui nous permettra d'accéder directement au services du RSI par une adresse e- mail , mais ainsi par une ligne téléphonique directe, ce qui devrait résoudre le problèmes des attentes interminables pour obtenir un contact .A suivre !

Avant d'aborder le sujet épineux de la taxe locale sur la publicité extérieure (la TLPE) le secrétaire général informe l'assemblée que le collectif est désormais représenté au sein de l'association de Préfiguration du Pays des Maures pour intervenir entre autre sur l'avenir du développement économique de la Plaine des Maures au cotés des chambres consulaires .Cette entrée au conseil d'administration a été votée à l'unanimité par le Président et député Jean Michel COUVE , par les maires, les conseillers généraux et organismes consulaires et administratifs présents. La prochaine réunion à laquelle le collectif représenté par Robert BOUCHARD participera se tiendra le 22 avril prochain.

En ce qui concerne la TLPE l'ensemble des acteurs économiques s'élève contre cette nouvelle taxe qui devrait permettre selon l'avis des élus locaux de réguler l'implantation anarchique de panneaux publicitaires qui défigure notre environnement .Ne vaudrait- il pas mieux contrôler et sanctionner ceux qui ne respectent pas la réglementation en vigueur à condition il est vrai de mettre en place une réglementation sérieuse .

A ce jour l'Union Professionnelle des Artisans s'élève contre cette nouvelle taxe injuste, au même titre que l' Union Professionnelle du Var par la voix de leur président .

Les chefs d'entreprise présents dans la salle manifestent également leur mécontentement .Ils considèrent l'instauration de cette taxe injuste et mal venue.

Enfin avant de passer aux questions diverses Robert Bouchard fait part des démarches engagées depuis le mois de janvier par le collectif afin d'obtenir le report de la date de démarrage des soldes d'été fixée pour cette année au mercredi 30juin.

Il convie l'ensemble des associations et commerçants à consulter le site du collectif à l'adresse suivante :

www.dcapaca.org

Elles trouveront tous les courriers qui ont été adressés au Préfet du Var par notre collectif, ainsi que par les CCI de la Région PACA et la CMAV afin d'obtenir le report de cette date au mercredi 14 juillet .

N'ayant obtenu à ce jour aucune réponse de la préfecture le collectif sollicitera par courrier dans les prochains jours Monsieur Hervé NOVELLI, Secrétaire d'Etat chargé du commerce en annexant copie des différentes demandes écrites adressées à Monsieur le Préfet du Var.

Il adressera dans le même temps une lettre à Monsieur le préfet lui faisant part de son étonnement de ne pas connaître à ce jour qu'elle suite il souhaite donner à cette demande de dérogation . .

Nous espérons dit- il une réponse positive du ministère avant la fin du mois d'avril ; c'est pour cette défense des intérêts de notre profession que je vous demande d'être de plus en plus solidaires, pour que notre collectif par l'entrée des nouvelles associations qui viendront nous rejoindre lors de notre prochaine AG , représente un interlocuteur partenaire des décisions qui le concerne directement.

Avant de clôturer la séance le président donne la parole aux membres du CA pour les questions diverses.

Aucune question n'étant posée, et plus rien n'étant à l'ordre du jour, monsieur le Président remercie les membres du Conseil d'Administration et déclare la séance levée à 21H15 ;

Le Président
Stéphane ISEPPI

Le Secrétaire Général
Robert BOUCHARD

La Trésorière
Geneviève REYNIER